

Compte rendu de la séance du 12 octobre 2018

- La convention conclue avec l'Etat en 1990 concernant trois logements sociaux communaux a été dénoncée et doit maintenant faire l'objet d'un acte notarié. Cette dénonciation prendra effet le 30/06/2019 et sera notifiée aux locataires avant la fin de l'année.
- Un ajustement comptable du budget général a été nécessaire afin d'acquérir un frigo pour la salle de réunion et de faire réaliser une main courante aux escaliers montant à l'église.
- Le conseil a adopté le règlement d'assainissement collectif, celui-ci étant obligatoire suite à la mise en place de l'assainissement collectif au village.
- Le rapport d'activité 2017 de la communauté de communes du Val de Ligne est communiqué aux conseillers.
- Il a été fait le compte rendu de la réunion des maires concernant l'avenir du Syndicat de Voirie. Il en est ressorti que la majorité des maires est pour le maintien du syndicat. Il est nécessaire que les communes adhérentes programment des travaux sur leur voirie afin d'assurer le bon fonctionnement du syndicat.
- L'avant-projet sur les travaux de renforcement du réseau sur les quartiers de Chadeyron et Pont Martel a été présenté au conseil et les travaux seront réalisés d'ici la fin de l'année.
- L'assemblée générale des Montréal de France s'est déroulée cette année sur la commune. De l'avis des participants, le bilan de cette manifestation a été très positif, tant pour l'organisation que pour les visites proposées : Caverne du Pont d'Arc et château de Vogüé.
- La commune a fait l'acquisition d'une tronçonneuse et d'un poste à souder pour un montant total de 900 € TTC.
- Le maire signale que le barbecue de la commune a été retrouvé dehors, sous la pluie, les derniers utilisateurs ne l'ayant pas ramené en mairie. Il précise que les conditions de prêt de ce barbecue vont être règlementées.
- L'Algeco qui se trouve au stade et qui est inutilisé va être cédé à l'association de chasse de Montréal.
- Le repas de Noël des anciens aura lieu le dimanche 9 décembre à 12h.
- Les vœux du maire sont programmés le 19 janvier 2019